



MAIRIE

DE

MONTCLUS

30630

Tél. : 04 66 82 25 73

Fax : 04 66 82 20 13

Email : mairie.montclus@wanadoo.fr



**COMPTE RENDU REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 24 JUNI 2016**

La séance est ouverte à 9h15

Présents : Messieurs Benoit TRICHOT, Daniel REBONDY, Jean-Louis BRUGUIER, Hervé GREMONT et Mesdames Sylvette CHABRIER, Claire POUDEROUX, Mireille BOULE.

Absents représentés : Monsieur François DREYFUS (pouvoir à B. TRICHOT) et Monsieur Vincent NOUIS (pouvoir à D. REBONDY).

Absent : Monsieur Jean-Claude CARLES.

Secrétaire : Monsieur H. GREMONT.

Monsieur le Maire demande que soient ajoutés à l'ordre du jour les points suivants :

- Désignation du délégué du personnel au CNAS
- Renouvellement de la convention à la Téléassistance
- Convention et tarif location d'une partie de la parcelle communale section AN n° 117

Ajouts acceptés à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12.04.2016 : adopté à l'unanimité.

Désignation du délégué du personnel au CNAS (Comité National d'Action Sociale) : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que vu le départ à la retraite de M. BUREY, il y aurait lieu de désigner un nouveau délégué du personnel au CNAS, proposition Mme Laetitia SONZOGNI ; adopté à l'unanimité.

Renouvellement de la convention Téléassistance : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention avec Présence 30 concernant la Téléassistance arrive à échéance et qu'il y aurait lieu de la renouveler. 4 personnes de notre commune sont concernées, proposition de prise en charge par la commune de 6,40 € par personne et par mois ; adopté à l'unanimité.

Convention et tarif pour la location d'une partie de la parcelle communale section AN n° 117 : Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de valider la convention signée par l'ancien Maire, Monsieur BAKALEM Daniel, concernant la location à Cèze Canoës d'une partie de la parcelle section AN n° 117 ainsi que son tarif annuel (300,00 €) pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre pour une durée de 5 ans et le cas échéant, autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention dans les mêmes termes ; adopté à l'unanimité.

Règlement de la facture de l'Entreprise TISSERAND Philippe concernant les travaux au parking du pont : Travaux pour un montant de 2 323,92 € TTC ; adopté à l'unanimité.

Eau et Géo-Environnement : Règlement de la facture concernant l'étude géopédologique de faisabilité et les études préalables à la conception des dispositifs de traitement des eaux usées pour un montant de 5 460,00 € TTC ; adopté à l'unanimité.

Devis pour l'achat de matériaux pour l'aménagement du 1^{er} étage du bâtiment communal "Le Tourrihou" : Deux devis ont été reçus :

- Devis de l'Entreprise DERD pour un montant de 605,66 € TTC
- Devis de l'Entreprise REXEL pour un montant de 773,52 € TTC

Le devis de l'entreprise DERD d'un montant de 605,66 € TTC est adopté à l'unanimité.

Achat de terrain, assainissement hameau de Monteil : Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur Yves DUGOUL, propriétaire de la parcelle section AD n° 172 est prêt à céder à la commune cette parcelle pour un montant symbolique de 50 € car l'assainissement collectif du hameau y est implanté ; adopté à l'unanimité.

Décision modificative N° 1, Révision de crédits : Monsieur le Maire informe le Conseil que l'étude concernant les travaux du pont de Montclus, imputée au compte 2031 (frais d'étude) n'a pas vocation à rester sur ce compte. En effet l'étude a été suivie d'une réalisation et doit être rattachée à l'immobilisation par opérations d'ordre budgétaires ; adoptée à l'unanimité.

Réparation du tracteur communal : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y aurait lieu de faire réparer le tracteur communal qui a subi une importante avarie, 2 devis de l'Entreprise ANDREUX à Pont St Esprit ont été reçus :

- 1^{er} devis d'un montant de 1 472,76 € TTC
- 2^{ème} devis d'un montant de 2 084,76 € TTC

Le 2^{ème} devis pour un montant de 2 084,76 € TTC pour des réparations plus conséquentes et plus durables a été retenu ; adopté à l'unanimité.

Subvention à l'Association Culturelle Montclusienne (ACM) : Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y aurait lieu d'accorder une subvention à l'Association Culturelle Montclusienne concernant la participation aux frais du feu d'artifices du 07.08.2016. Un devis de l'Entreprise LACROIX-RUGGIERI Cévennes artifices a été reçu par l'ACM pour un montant de 2 400,00 €. Monsieur le Maire propose une subvention à hauteur de 50 % de la facture finale ; adoptée à l'unanimité.

Modification statutaire du SIVU du Massif Bagnolais portant modification du périmètre : Sur proposition du Secrétaire de la Préfecture du Gard, il est proposé l'extension du périmètre du massif Bagnolais ; le périmètre de ce syndicat comprendra les communes de : Aiguèze, Bagnols sur Cèze, Carsan, Comillon, Goudargues, Issirac, La Roque sur Cèze, LaudunL'Ardoise, Laval St Roman, Le Garn, Montclus, Orsan, Sabran, St Alexandre, St André de Roquepertuis, St André d'Olérargues, St Christol de Rodières, St Gervais, St Julien de Peyrolas, St Laurent de Carnols, St Marcel de Careiret, St Michel d'Euzet, St Nazaire, St Paulet de Caisson, Salazac, Tresques, Vénéjan et Verfeuil ; adoptée à l'unanimité.

Football Club Val de Cèze, demande de subvention : Suite à la demande de subvention du Football Club Val de Cèze de Cornillon pour permettre à celui-ci de continuer ses actions, proposition d'accorder une subvention de 100,00 € ; adopté à l'unanimité.

Convention Ecole de Goudargues, cantine et garderie scolaire : Pas de décision, le projet de convention sera retravaillé.

Réparation "Chemin du Travers" : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y aurait lieu de faire réparer le "Chemin du Travers" qui a subi une importante détérioration suite à une circulation d'eau souterraine très importante. 3 devis ont été reçus,

- 2 devis de l'Entreprise SAS PELLET pour un montant de 3 926,52 € TTC et de 4 944,72 € TTC
- 1 devis de l'entreprise TISSERAND Philippe pour un montant de 4 044,00 € TTC ;

Le devis de l'Entreprise TISSERAND Philippe pour un montant de 4 044,00 € TTC a été retenu à l'unanimité.

Achat d'une plaque explicative pour l'information des visiteurs au Château de Montclus : Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y aurait lieu de faire faire et d'installer une plaque explicative (160 X 120 cm) à l'entrée du Château de Montclus en vue d'informer les visiteurs ; accord de principe sur l'idée.

Questions diverses :

Raves parties : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier a été envoyé à Monsieur le Préfet concernant les nuisances des Raves Parties sur le territoire communal.

Problèmes de circulation au village : Un arrêté a été pris pour interdire le stationnement sur la "Place des Aires" du 04 juillet au 23 août 2016 inclus.

Camping des "Gorges de la Cèze" et des "Acacias" : Travaux de mise aux normes en cours.

Installation d'un panneau "30" : Au hameau de Linde, "Chemin du Terme".

Fin de la séance à 11h30.

P/ Le Secrétaire
H. BREMONT



Le Maire
B. TRICHOT

